



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré:

Moi
bt***18035074***

Déposé au greffe du
tribunal de commerce de Liège,
division Arlon, le **09 FEV. 2018**
~~Le Greffier,~~ Greffe

N° d'entreprise : 0428.937.562

Dénomination

(en entier) : **BRIQUETTERIE D'ARLON**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société ccopérative à responsabilité limitée

Siège : Rue de Toernich, 115 à 6700 Arlon

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Reconduction d'un mandat d'administrateur et administrateur délégué**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 02 janvier 2018 au siège social de la société.**

Première résolution:

L'assemblée décide, à l'unanimité, de procéder à la reconduction du mandat d'administrateur de la SA "JACX FINANCIERE" ayant son siège social à 6700 Arlon, Rue de Toernich, 115 RPM Arlon, numéro d'entreprise 0840.647.827, représenté par Madame Anne LENOIR en qualité de représentant permanent.

Ce mandat sera rémunéré.

Deuxième résolution:

Le Conseil décidé, à l'unanimité, la reconduction du mandat d'administrateur délégué de la SA « JACX FINANCIERE », représenté par Madame Anne LENOIR en qualité de représentant permanent.

Ces mandats prennent cours au 1er janvier 2018 et viendront à l'échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2024.

La SA "JACX FINANCIERE", valablement représentée par Madame Anne Lenoir, accepte cette délégation de pouvoirs.

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale du 02 janvier 2018.

SA "JACX FINANCIERE"

Administrateur et Administrateur-délégué

Représentée par Madame Anne LENOIR

Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature